



Secondigny, le jeudi 25 mai 2023

Madame, Monsieur,

Le dossier de réinscription va être transmis à votre enfant à partir du vendredi 02 juin 2023 :

- ✚ Fiche de réinscription,
- ✚ Fiche infirmerie,
- ✚ Fiche fournitures scolaires
- ✚ Flyer FSE
- ✚ Dossier Tarification de la restauration au quotient familial 2023/2024

Les documents sont à retourner **avant le vendredi 23 juin 2023** avec l'assurance scolaire pour l'année 2023-2024.

Si votre enfant change d'établissement à la rentrée, merci de bien vouloir nous retourner la fiche en indiquant le nouvel établissement.

RESTAURATION

Le Conseil Départemental pour la rentrée 2023 a décidé d'abandonner le dispositif mis en place durant la crise sanitaire de reconduction des tarifs pour les élèves déjà inscrits à la demi-pension l'année précédente.

Pour la rentrée scolaire 2023, **la détermination de la tarification de la restauration se fera donc pour tous les élèves demi-pensionnaires comme avant la pandémie afin d'obtenir les tarifs correspondant aux ressources actualisées des familles.**

RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES DE 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :

MARDI 05 SEPTEMBRE A 8 h 30

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le secrétariat.

Cordialement,

La secrétaire,
B. DUJOUR